

/S.G/

TERRITOIRE DU RUANDA URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERRI.-

-:-

Ruhengeri



5979

AVIS

Conformément à l'article 3 de l'Arrêté Ministériel du
7 juillet 1957.-

Nous DE MAN.J. Administrateur de Territoire à RUHENGERRI.-

En avisons le public que nous avons procédé à la reception
de la prison de Mpambara.-

- 1) billet d'élargissement
- 2) 8.-frs d'argent congolais
- 3) 1 pièce de 5. et 50 cents de l'Afrique
de l'Est.-
- 4) 2 petites casseroles.

Priant le public de nous renseigner sur l'identité de l'
inconnu, trouvé au Centre Commercial sur la voie publique, à qui
appartenait ces biens.-

Signalons que si les dites objets n'ont pas été réclamés
dans intervalle légale à savoir le 30 mai 1960, ils seront mis en
vente publique.-

Ruhengeri le 21 octobre 1959.-

Pour l'Administrateur de Territoire empêché

LE COMMISSAIRE DE POLICE
WOUTERS A.-